



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3269 - LUNDI 16 JUILLET 2018

PRÉSIDENTIELLE

Le candidat de la majorité sera connu avant le 8 août

« Tous ceux qui se posent des questions sur l'élection présidentielle connaîtront le candidat ou les candidats à l'élection présidentielle d'ici au 8 août au plus tard », a déclaré Léonard She Okitundu au dernier Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'est tenu le 12 juillet à Addis-Abeba, en Éthiopie. Peut-être que Joseph Kabila, dont le discours à la nation est attendu devant le congrès avant le 19 juillet, pourrait surprendre en levant définitivement, à cette occasion, le voile sur son avenir politique immédiat et ainsi tordre le cou aux spéculations. Outre la controverse que continue de susciter le troisième mandat présumé de Joseph Kabila, le patron de la diplomatie congolaise a réitéré le caractère irréversible du processus électoral.

Page 4



She Okitundu

PARCS DE LA SALONGA ET DES VIRUNGA

WWF reste très préoccupé par le projet de production pétrolière

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) s'est dit préoccupé par l'impact préjudiciable que toute production

pétrolière pourrait avoir sur les sites du patrimoine mondial de la Salonga et des Virunga, deux fleurons de la

conservation de la nature en RDC. L'exploitation pétrolière, indique WWF dans un récent communiqué, mettrait en danger la biodiversité exceptionnelle de ces deux sites naturels ainsi que les moyens de subsistance de la population locale.

En plus de libérer d'énormes quantités de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, cette situation contribuerait à exacerber les effets néfastes du changement climatique tant décriés dans le monde, se convainc l'ONG internationale. [Page 2](#)



La sauvegarde des aires protégées, une urgence en RDC

OBAMA FOUNDATION LEADERS AFRICA

Quatre Congolais sélectionnés dans le nouveau programme

La liste des participants au programme des jeunes leaders africains mis en place par l'ancien président américain, Barack Obama, a été rendue publique le 13 juillet. Les participants sont originaires de quarante-quatre pays d'Afrique. Brown Kabuyanga, Patrick Mugula et Lunanga Wakilongo Stewart pour le Congo-Kinshasa et Jeremy Lissouba pour le Congo-Brazzaville ont été retenus pour le programme d'un an qui vise à développer le leadership et l'engagement civique des jeunes leaders africains.

Ce programme est conçu pour former, soutenir et connecter les leaders africains émergents travaillant dans différents secteurs pour créer des changements positifs dans leurs communautés. [Page 3](#)

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les effets de plus en plus visibles dans plusieurs provinces congolaises

Page 5

ÉDITORIAL

Appui

Aceux qui doutaient, ou feignaient encore de douter, que la France est engagée résolument au côté du Congo dans la résolution de ses problèmes présents, mais aussi et surtout dans sa marche vers le progrès, les propos tenus samedi par l'ambassadeur Bertrand Cochery ont apporté une réponse aussi claire que précise. Avec notamment cette formule : « *Notre horizon, à nous Européens et Français, je le dis avec conviction, c'est l'Afrique et ici le Congo* ».

S'adressant aux nombreuses personnalités congolaises et représentants du corps diplomatique qui se pressaient par centaines dans les jardins de la mythique Case de Gaulle pour fêter le 14 juillet, l'ambassadeur de France ne s'est pas contenté de célébrer les liens unissant les deux continents.

Il a souligné le fait que son pays appuie sans réserve les réformes en cours chez nous pour améliorer et moderniser la gouvernance publique, déclarant notamment : « *S'agissant du Congo, qu'il soit clair que la France est à ses côtés pour l'aider à surmonter les difficultés, pour l'épauler dans la mise en oeuvre des réformes nécessaires, pour l'encourager dans la résolution des tensions intérieures et pour contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'actrices et d'acteurs indispensables à la construction de l'avenir du pays* ».

Il a ensuite énoncé, précisé, détaillé les actions que la France mènera dans les mois à venir pour accompagner notre pays dans la résolution de ses problèmes internes et la relance de son économie. Rappelant la promesse faite par le ministre français Bruno Le Maire, d'apporter au Congo une aide de 135 millions d'euros dans le cadre des accords en cours de finalisation avec le Fonds monétaire international, Bertrand Cochery a dressé la liste, non exhaustive, des aides que la France apportera à notre pays dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la protection sociale, des grandes infrastructures, de la culture.

Enfin et au-delà des relations étroites qu'entretiennent le Congo et la France, ce qui ressort à l'évidence des propos tenus par l'ambassadeur à la Case de Gaulle ce 14 juillet 2018 est bien le fait que la France d'Emmanuel Macron a les yeux tournés vers l'Afrique. Non pour en exploiter simplement les richesses naturelles mais pour l'accompagner dans sa longue marche vers l'émergence.

Le Courrier de Kinshasa

PARCS DE LA SALONGA ET DES VIRUNGA

Le WWF reste très préoccupé par le projet de production pétrolière

L'ONG internationale, active dans le domaine de la conservation, se convainc que l'exploration et l'exploitation du pétrole dans les deux aires protégées mettraient en danger la biodiversité et la vie des communautés riveraines.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) s'est dit préoccupé, à l'instar de la société civile nationale de la République démocratique du Congo (RDC) et de l'Unesco, par l'impact préjudiciable que toute production pétrolière pourrait avoir sur les sites du patrimoine mondial de la Salonga et des Virunga, deux fleurons de la conservation de la nature en RDC. « *Nous recommandons donc au gouvernement de la RDC de bien analyser les options sur la base d'études crédibles, particulièrement par rapport aux bénéfices environnementaux et sociaux que ces sites produisent, et de réfléchir sérieusement aux conséquences éventuelles des choix des options proposées* », a déclaré le directeur de WWF/Afrique, Fred Kumah, cité dans un communiqué du 12 juillet donnant la position de cette ONG internationale face à la décision du gouvernement congolais de « rogner » ces aires protégées pour y permettre l'exploitation du pétrole.

Le directeur de WWF/Afrique a, par ailleurs, fait observer que « *l'exploitation pétrolière dans les parcs nationaux de la Salonga et des Virunga mettrait en danger la biodiversité exceptionnelle de ces sites ainsi que les moyens de subsistance de la population locale en plus de libérer d'énormes quantités de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ce qui contribuerait*

à exacerber les effets néfastes du changement climatique tant décrié dans le monde ».

Un appui actif aux efforts de développement vert en RDC

Le communiqué précise que le WWF n'est pas contre le développement socio-économique de la RDC. Au contraire, il appuie de façon très active les efforts de « développement vert » dans le pays, tels que prescrits par les plus hautes instances nationales et ce, conformément aux engagements pris par la RDC. « *Le WWF est conseiller et partenaire du gouvernement congolais en plusieurs matières, notamment dans la conservation de la nature, le secteur forestier et le développement rural* », a souligné le directeur de WWF/Afrique centrale, Marc Languy, cité dans le même document.

Cet appel de WWF, lancé au gouvernement de la RDC pour sauvegarder ces sites d'une valeur universelle exceptionnelle et pour poursuivre une voie de développement durable afin de construire un avenir meilleur pour ses citoyens, les communautés locales et la population autochtone qui vivent dans ces régions, est donc conforme au rôle de cette organisation internationale.

Le WWF affirme, par ailleurs, demeurer disponible pour appuyer le gouvernement ainsi que les autres parties prenantes à poursuivre le processus de réflexion engagé vers la recherche et la mise en œuvre d'actions compatibles avec le développement durable, susceptibles de protéger ces écosystèmes privilégiés tout en améliorant les conditions de vie de population

congolaise qui dépende prioritairement des ressources naturelles du pays.

Le gouvernement obstiné dans sa démarche

Il ressort du rapport de la onzième réunion du Conseil des ministres tenue le 8 juin que le gouvernement de la RDC a confirmé son intention d'avancer avec les démarches vers un déclassé partiel de la Salonga et des Virunga, deux sites du patrimoine mondial de l'Unesco, qui abritent des gorilles de montagne, des bonobos et d'autres espèces rares pour permettre l'éventuelle exploration et l'exploitation pétrolières. En effet, des autorisations ont été accordées au ministre des Hydrocarbures en vue de constituer, avec son collègue de l'Environnement et du développement durable, deux commissions ayant pour mission de préparer les dossiers à soumettre au Conseil des ministres pour le déclassé par décret des zones à intérêt pétrolier dans les deux parcs nationaux. Une décision vivement condamnée par la société civile congolaise. Les ONG environnementales du pays ont, à cet effet, fait une déclaration dans laquelle elles s'opposent à ce projet du gouvernement.

La Salonga et les Virunga, rappelés-le, abritent la population de bonobos et de gorilles de montagne, deux espèces emblématiques en danger d'extinction que l'on retrouve en RDC. Ces espèces sont actuellement protégées sous le statut de leurs sites désignés patrimoine universel de l'humanité. Autoriser les activités extractives incompatibles avec ce statut de l'Unesco augmenterait les menaces sur les espèces de flore et de faune exceptionnelles de ces sites, tout en amenuisant les moyens de subsistance déjà précaires des communautés riveraines.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OBAMA FOUNDATION LEADERS AFRICA

Quatre Congolais sélectionnés dans le nouveau programme

Brown Kabuyanga, Patrick Mugula et Lunanga Wakilongo Stewart pour le Congo-Kinshasa et Jeremy Lissouba pour le Congo-Brazzaville ont été retenus pour le programme d'un an qui vise à développer le leadership et l'engagement civique des jeunes leaders africains.

La liste des participants au programme des jeunes leaders africains, mis en place par l'ancien président américain, Barack Obama, a été rendue publique le 13 juillet. Les participants sont originaires de quarante-quatre pays d'Afrique.

Faisant partie des trois jeunes sélectionnés de la République démocratique du Congo, Brown Kabuyanga est un avocat de formation qui a commencé à travailler dans des associations à but non lucratif en 2001. Il a de l'expérience dans la consolidation de la paix, les droits de l'homme, la surveillance et l'engagement civique. Patrick Mugula, pour sa part, dirige un programme de réformes du secteur de la sécurité qui vise à renforcer la confiance entre les services de sécurité et les communautés qu'ils servent à travers une série de dialogues et d'activités connexes qui aident les participants à identifier et résoudre les problèmes de sécurité locale par un processus transparent, itératif et participatif.



Barack Obama et Michelle Obama

De son côté, Lunanga Wakilongo Stewart a fondé, en 2007, Amani language initiative, une école de langue à Goma qui a formé des milliers d'étudiants locaux et internationaux en anglais, en français, en swahili et dans d'autres langues locales. Quant au Congolais de Brazzaville, Jeremy Lissouba, la Fondation Obama indique qu'il est député, entrepreneur et un citoyen du monde à la croisée des cultures africaines, caribéennes, britanniques et françaises.

Rencontre avec Obama à Johannesburg

Le nouveau programme a débuté par un rassemblement de cinq jours, du 14 au 18 juillet, à Johannesburg, y compris une réunion avec Barack Obama. Ce

programme de développement du leadership et d'engagement civique d'un an, indique-t-on, est conçu pour former, soutenir et connecter les leaders africains émergents travaillant dans différents secteurs pour créer des changements positifs dans leurs communautés. « Les leaders sélectionnés ont déjà démontré un potentiel d'impact extraordinaire, un engagement clair envers l'intégrité et une capacité à faire avancer le bien commun dans leurs sphères d'influence », fait savoir la Fondation Obama.

Ces leaders travaillent dans diverses disciplines, notamment la santé, l'agriculture, les médias, le gouvernement, l'éducation, le monde des affaires et la technologie ainsi

que sur des questions telles que le changement climatique, la conservation et l'empowerment. « Le programme Obama Foundation Leaders Africa est notre effort international le plus important et le plus ambitieux à ce jour - le lancement de ce qui deviendra un réseau mondial de changemakers. Nous voulons inspirer, habiliter et connecter ce groupe panafricain de leaders qui montrent tant de potentiel pour changer notre avenir commun pour le meilleur. Nous sommes impatients d'entendre leurs idées et de les soutenir pour étendre leur travail et atteindre leurs objectifs », a déclaré Bernadette Meehan, directrice internationale de la Fondation.

Plusieurs activités prévues au programme

Du 14 au 18 juillet, les dirigeants participeront à des séances plénières, des ateliers de résolution de problèmes, des séances de leadership et à des formations en renforcement des compétences pour accroître leur capacité à susciter des changements positifs en Afrique. La plupart des orateurs et facilitateurs de la réunion sont africains. Le programme et les activités sont axés sur les défis, les opportunités et les solutions régionaux et locaux. Les leaders réaliseront également un projet de service de groupe en l'honneur de Nelson Mandela, à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance, et souligneront l'importance de la relation entre le leadership et le service.

Après le rassemblement de Johannesburg, ils resteront connectés à la Fondation Obama à travers une plate-forme en ligne, où ils participeront à des discussions thématiques, accéderont aux ressources de formation et participeront à des formations et des webinaires animés par des experts. En Afrique du Sud, le président Obama prononcera, le 17 juillet, un discours pour commémorer le 100^e anniversaire de la naissance de l'ancien président sud-africain.

Patrick Ndungidi

EDIFICATION DE LA DÉMOCRATIE EN RDC

La société civile appelée à repenser son engagement pour le pays

L'invite a été lancée le 12 juillet, à Lubumbashi, au terme de la conférence-débat organisée par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH).

Professeurs d'universités, animateurs d'organisations non gouvernementales (ONG), journalistes et autres intellectuels ont débattu, à l'initiative de l'IRDH, sur le rôle et la place de la société civile dans l'édification de la démocratie et de l'Etat de droit en République démocratique du Congo (RDC). Dans leur conclusion, les participants ont noté « l'urgence de repenser les actions des organisations non gouvernementales nationales et internationales, face aux difficultés de l'édification de la démocratie et l'Etat de droit, en RDC ». Se-



IRDH
Institut de Recherche en Droits Humains
RECHERCHE | FORMATION | PLAIDOYER

Institut de Recherche en Droits Humains

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Email : info@irdh.co.za

Téléphone 00243 85 110 34 09 / 00243 85 819 59 96

www.irdh.co.za ; [@IRDH_Officiel](https://twitter.com/IRDH_Officiel) ; [f IRDH](https://www.facebook.com/IRDH)

lon eux, les ONG congolaises doivent « redevenir plus citoyennes qu'expertes, plus actives que spectatrices, plus exigeantes et déterminées, dans la non-violence, comme la veuve face au juge inique, de la parabole rendue dans la sainte Bible (Luc 18 :1-8) ».

Ils ont, en effet, relevé que la problématique de l'engagement citoyen se posait avec acuité dans le contexte où le flou et l'incertitude sont entretenus par des politiciens véreux qui mettent en danger l'avenir du pays. Dans

ce cas, ont-ils souligné, la société civile doit éclairer le citoyen et l'aider à exprimer ses desiderata, en tant que souverain primaire, dans un but non lucratif et sans vouloir conquérir le pouvoir.

Pour les participants à la conférence-débat qui se sont inspirés de la veuve face au juge inique dans la Bible, la société civile doit exiger sans relâche au quotidien jusqu'à l'obtention du respect par les gouvernants de la volonté du souverain primaire suffisamment exprimée dans la Constitution et l'Accord po-

litique de la Saint-Sylvestre. A l'instar du Comité laïc de Coordination, l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique et l'Association congolaise pour l'accès à la justice, la conférence-débat de Lubumbashi attend du président Joseph Kabila l'acceptation du fait que son deuxième et dernier mandat a expiré depuis décembre 2016 et qu'il ne peut en briguer un troisième, le 23 décembre 2018. Le chef de l'Etat a été exhorté à libérer les prisonniers politiques

emblématiques ainsi que les leaders des mouvements citoyens et à arrêter des poursuites judiciaires politiquement motivées contre des leaders de l'opposition politique contraints à l'exil.

Cette conférence-débat, précisons-le, a été tenue à la médiathèque de l'Institut français de Lubumbashi, sur le rôle de la société civile dans l'édification de la démocratie en RDC, analysé dans le livre du directeur général de l'IRDH, Me Hubert Tshiswaka Masoka.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIELLE

Le candidat de la majorité sera connu avant le 8 août

La certitude a été donnée par le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères et de l'intégration régionale, Léonard She Okitundu, au dernier Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'est tenu le 12 juillet à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le 24 juillet arrive à grands pas. Une date est très importante car elle marque le démarrage du processus d'enregistrement des candidatures éventuelles pour les législatives nationales et la présidentielle.

Le scénario sera quasi le même. Les bureaux de réception et de traitement des candidatures ouvriront leurs portes jusqu'au 8 août pour l'enregistrement des dossiers des requérants. Si les choses sont un peu claires du côté de l'opposition où quelques lea-

ders se sont déjà prononcés en faisant valoir leurs ambitions pour la présidentielle jusqu'à voir leurs candidatures être entérinées officiellement par leurs formations politiques respectives, à la majorité présidentielle, le suspense continue à être de mise. Le choix du candidat-président de la République censé porter l'espoir des forces sociales et politiques de la majorité, actuellement diluées dans une méga plate-forme électorale dénommée Front commun pour le Cenco, se fait toujours attendre. Cela relève, dit-on à bas, d'une stratégie politique. Mais, obligé de se dévoiler à ce sujet lors du dernier Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'est tenu à Addis-Abeba, le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères et de l'intégration régionale a invité les uns et



She Okitundu

les autres à la patience. Léonard She Okitundu a demandé à son auditoire d'attendre jusqu'au 8 août au plus tard, date arrêter pour la clôture des candidatures à la présidentielle, pour être fixé sur ce que pourrait être l'attitude du chef de l'État, Joseph Kabila. « Le 24 juillet qui arrive, ça sera la réception et le traitement des candidatures pour l'élection présidentielle et la députation nationale (...) Tous ceux qui se posent des

questions sur l'élection présidentielle connaîtront le candidat ou les candidats à l'élection présidentielle d'ici au 8 août au plus tard », a-t-il déclaré.

Peut-être que Joseph Kabila, dont le discours à la nation est attendu devant le congrès avant le 19 juillet, pourrait surprendre en levant définitivement, à cette occasion, le voile sur son avenir politique immédiat et ainsi tordre le cou aux spéculations de tout genre.

Peut-être aussi, comme l'insinuent certains observateurs, qu'après avoir caché son jeu pour souder son camp et désorganiser l'opposition, il va finalement se dévoiler.

Outre la controverse que continue de susciter ce troisième mandat présumé de l'actuel chef de l'État, le patron de la diplomatie congolaise a réitéré le caractère irréversible du processus électoral. « Je suis venu rappeler ce qu'a déjà dit le chef de l'État du haut de la tribune des Nations unies, que le processus électoral en RDC est irréversible et que toutes les étapes prévues par le calendrier électoral de la Ceni seront scrupuleusement respectées », a-t-il lancé, comme pour tenter de convaincre une communauté internationale pas toujours au faite des derniers développements du processus politique en RDC.

Alain Diasso

INVESTISSEMENT MINIER

Des entreprises zimbabwéennes concluent des partenariats de près de trois millions de dollars

Sous la coordination de Zimtrade, l'organisation nationale de développement et de promotion du commerce du Zimbabwe, dix sociétés de ce pays ont participé au DRC Mining qui s'est déroulé à Lubumbashi, du 13 au 15 juin.

Les entreprises zimbabwéennes, indique le journal «The Herald», ont conclu des accords avec des sociétés opérant en République démocratique du Congo (RDC) telles que Tenke Fungurume, Ivanhoe Mines Ltd, Kibali Gold Mine et la Gécamines. Selon le journal, le marché de la RDC est connu pour être risqué et difficile à pénétrer sur le plan logistique. Cependant, les entreprises zimbabwéennes ont découvert qu'il s'agit d'un marché avec un énorme potentiel qui l'emporte peut-être sur les risques, en particulier, la province du Katanga et la ville de Lubumbashi, décrite comme un endroit paisible et stable pour effectuer des affaires. «En dépit de sa réputation d'instabilité et de pandémie, en particulier le virus d'Ebola, la RDC attire beaucoup de ressortissants étrangers qui peuvent voir un grand potentiel d'affaires dans le pays. Au cours de notre visite à Lubumbashi, nous ne nous sommes jamais sentis en danger et les Zimbabwéens présents ont



Deux sites miniers

identifié de grandes opportunités d'affaires », a déclaré Renwick Wachenyuka, directeur intérimaire de la promotion des exportations de ZimTrade.

Les entreprises zimbabwéennes participantes ont également visité la mine Tenke Fungurume qui abrite l'une des plus grandes réserves de cuivre et de cobalt connues au monde ainsi que la mine Ivanhoe où elles ont établi des contacts avec des employés clés du secteur minier en RDC, indique-t-on.

«Notre participation et nos visites dans les principales mines de RDC nous ont ouvert les yeux, nous n'étions pas sûrs du marché mais il était assez surprenant et impression-

nant de constater que la RDC a beaucoup de potentiel. En outre, les Congolais semblent avoir un faible pour le Zimbabwe et ont été ravis de voir une délégation zimbabwéenne à l'expo pour la première fois. Nous apprécions le soutien de ZimTrade et du consulat à Lubumbashi et nous sommes impatients de faire des affaires », a déclaré Michael Sullivan, directeur de Zimbabwe Valves, cité par «The Herald».

Accord d'option pour Malemba Nkulu

Le 7 juillet, indique l'agence Ecofin, la compagnie minière Prospect Resources, active au Zimbabwe sur le lithium d'Arcadia,

avait déclaré avoir conclu avec J3 Mining un accord d'option pour acquérir jusqu'à 75% de participation dans le projet de lithium et cuivre-cobalt Malemba Nkulu en RDC. La transaction est assujettie à une période gratuite de diligence de quatre-vingt-dix jours qui expire le 25 septembre. Les actifs concernés, indique l'agence Ecofin, sont deux permis d'exploitation de petites mines couvrant environ 455 km² dans le district de Manono, environ 400 km au nord-est de Lubumbashi, dans le sud-est de la RDC. Hugh Warner, président exécutif de Prospect Resources, a déclaré que l'acquisition d'un autre grand projet, potentiellement riche en lithium et en cobalt, correspond au profil de

la compagnie qui s'intéresse aux métaux utilisés dans le secteur de l'énergie. «Notre équipe a examiné de nombreux projets de cobalt et de lithium en RDC au cours des douze derniers mois. Nous avons hâte d'aller sur le terrain pour commencer l'exploration à Malemba Nkulu », a-t-il déclaré, cité par Ecofin.

RDC : un marché lucratif pour le Zimbabwe

En 2016, rappelle-t-on, ZimTrade a mené une étude de marché en RDC et découvert un bon potentiel pour le commerce entre le Zimbabwe et la RDC. Avec une population d'environ quatre-vingt-quatre millions d'habitants, des ressources inexploitées et des perspectives de croissance dans des domaines tels que l'agriculture, l'exploitation minière, l'industrie pharmaceutique, la fabrication, l'ingénierie et le tourisme, la RDC se révèle être un marché lucratif pour les entreprises zimbabwéennes. Les deux pays qui entretiennent actuellement de bonnes relations politiques sont également membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe qui assurent des conditions commerciales favorables à leurs entreprises.

Patrick Ndongidi

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les effets de plus en plus visibles dans plusieurs provinces congolaises

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la République démocratique du Congo (RDC) doit s'attendre à des changements majeurs au cours des prochaines années. Certaines provinces de l'ouest, du sud-est et de l'est pourraient être durement touchées par des événements climatiques.

Avant de s'étendre sur les effets concrets au niveau des provinces de la RDC, le Pnud avance un chiffre très interpellateur : le trois. En d'autres termes, le pays devrait enregistrer une augmentation des températures de l'ordre d'environ trois degrés Celsius à la fin du XXI^e siècle. L'agence onusienne note également une légère augmentation des précipitations moyennes au niveau national. Sur ce dernier point, elle relève tout de même des disparités régionales dans l'évolution de la pluviométrie.

En ce qui concerne le Kongo central, l'une des provinces citées dans le document du Pnud, l'on devra s'attendre à une baisse d'environ 15 % des précipitations d'ici à la fin du siècle. Quant au Haut-Katanga, le texte précise que cette province va connaître une baisse d'environ 20 % de la pluviométrie. Par conséquent, la saison des pluies va se raccourcir, au grand dam des paysans qui éprouveront plus de difficultés à travailler la terre. Le phénomène va se faire remarquer au fur et à mesure que

l'on se rapproche du sud du pays. En effet, la capitale cuprifère, comme d'autres provinces situées dans cette partie du pays, enregistrera, dès 2020, moins de cinq mois de saisons de pluies contre sept mois. L'est du pays également n'y échappera pas, les cas du Maniema et des Kivu, formant ensemble le grenier de la RDC, qui vont connaître une baisse de la pluviométrie mais moins marquée.

Pour les prochains mois, le plus grand défi du pays sera de multiplier le nombre d'études afin de mieux se préparer au dérèglement climatique. Cette inquiétude est d'autant plus importante que la RDC enregistre actuellement une fréquence de plus en plus rapprochée d'événements climatiques. Il y a, par exemple, les pluies dévastatrices, les chaleurs intenses et même les sécheresses saisonnières. Entre-temps, le pays n'agit pas suffisamment en amont pour contrer ces changements. L'exploitation accentuée du bois participe à la déforestation au niveau de la zone côtière. Rien n'est fait pour rationaliser l'exploitation forestière. Si l'on associe cette situation à l'accroissement des inondations et à l'augmentation du niveau de la mer, le pays est exposé à des problèmes très sérieux au cours des prochaines années. L'on projette même une perte de superficie en terres conséquente au profit de la mer. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

HAUT-KATANGA

Les banques affluent dans la province

Aucune institution bancaire de la République démocratique du Congo (RDC) ne veut rater l'occasion d'ouvrir une agence dans la capitale cuprifère en cette période de reprise des activités minières.

Depuis 2015, le nombre de succursales de banques n'a fait que se multiplier de manière effrénée à Lubumbashi, la capitale du Haut-Katanga. Leur objectif est d'arriver à se faire connaître des compagnies minières et des moyennes entreprises installées dans cette partie du territoire national. Certaines banques cherchent même à étendre leurs activités dans la province voisine du Lualaba, à Kolwezi plus précisément. D'autres lorgnent le grand Kivu, dans l'est du pays. On le sait, les économies « kivutiennes » restent dominées également par les activités minières. De ce fait, elles intéressent au plus haut point les institutions bancaires, à l'instar de la Sofibanque, l'une des trois premières banques du pays pour son fort taux de rentabilité, qui a clairement exprimé le souhait de s'installer prochainement à Kolwezi et à Goma.

Même en pleine période de crise, les perspectives plutôt prometteuses du secteur minier ont contribué à cet élan des institutions bancaires. Mais comment les banques perçoivent-elles la reprise minière et surtout leur apport à la consolidation de la reprise minière et, à travers elle, la reprise économique ? D'abord, nombre d'entre elles estiment que la

bancarisation de la population reste l'une des voies obligées pour assurer le développement du pays. Cette bancarisation est efficace si elle s'accompagne d'innovations. Sur ce point, beaucoup d'experts saluent l'impact positif du paiement des salaires des fonctionnaires et agents de l'État par les banques depuis plusieurs années. Dans la foulée, ces institutions bancaires ont installé des lignes de crédit salariales pour booster des projets prometteurs. Toutefois, la cible principale des banques reste bien entendu les entreprises. En plus de sa richesse, le Haut-Katanga a réussi à attirer des grandes entreprises spécialisées dans l'exploitation et la transformation des projets miniers. Mais il y a eu la crise des matières premières et financière de 2008 ainsi que ses effets désastreux sur l'économie katangaise, notamment la cessation des activités de plusieurs entreprises minières. Beaucoup de petits exploitants n'ont eu d'autre choix que de quitter la province.

Avec la reprise des activités minières, la donne est en train de changer. Actuellement, l'on observe l'arrivée des nouvelles sociétés minières étrangères. Cela suffit à changer tout l'environnement des affaires dans cette contrée riche du pays. Evidemment, les banques en profitent pour gagner de nouveau des marchés juteux et n'hésitent pas à s'adapter aux besoins d'exploitation des grands groupes miniers actifs.

L.E.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CIRGL

Jean-Claude Gakosso exhorte le personnel au travail

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a séjourné, du 11 au 13 juillet, à Bujumbura, au Burundi, où il a exhorté au travail le personnel de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).



Jean Claude Gakosso (à gauche)

« Je suis venu vous apporter le réconfort des chefs d'Etat de notre organisation à commencer par le président Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de notre organisation », a déclaré Jean-Claude Gakosso, ajoutant que la situation que traverse la CIRGL est provisoire.

Le chef de la diplomatie congolaise entend, avec le secrétaire exécutif de la CIRGL, initier une tournée auprès des chefs de l'organisation sous-régionale pour les encourager à lui apporter leur soutien financier. « Je pense que la CIRGL a touché le fond, elle ne peut que remonter. Il n'y a pas de raison

de sombrer dans le pessimisme », a dit Jean Claude Gakosso.

Envoyé spécial du chef de l'Etat congolais, le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger a eu des entretiens avec le président Pierre Nkurunziza ainsi qu'avec son homologue burundais, Ezéchiel Nibigira. Il a souligné les potentialités de la région, avant d'inviter le personnel de la CIRGL à l'optimisme.

« Nous sommes l'une des régions les plus riches du continent, je dirai même du monde. Et ce sont les richesses du sous-sol qui permettent le développement », a-t-il signifié.

Mais, a poursuivi Jean Claude Gakosso, « il y a une richesse qui manque à la sous-région. Cette richesse c'est la paix. La paix n'a pas de prix, elle n'a pas d'alternance. La paix est la condition sine qua non pour aller au développement ».

Profitant de son séjour dans la capitale burundaise, le ministre congolais en charge des Affaires étrangères a visité le siège de la CIRGL.

Signalons que Brazzaville, la capitale du Congo, abritera le 21 juillet une réunion ministérielle de la CIRGL.

Christian Brice Elion

Les questions de sécurité débattues à Brazzaville

Les directeurs généraux et chefs de service de renseignements et de sécurité de la sous-région se sont séparés, le 14 juillet, au terme de quatre jours des travaux de la treizième réunion du comité régional de coordination qui viennent de se dérouler dans la capitale congolaise.

Les assises ont mis l'accent sur la nécessité pour le comité de coordination de mutualiser les efforts des pays de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) dans le domaine sécuritaire, au regard des grands enjeux actuels, notamment la montée fulgurante du terrorisme.

Pour le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation de la République du Congo, Zéphirin Mboulou, la menace du terrorisme reste un défi auquel la sous-région doit répondre par l'amélioration et le renforcement de la coopération dans le domaine sécuritaire.

« Votre session d'aujourd'hui se tient dans un contexte où notre sous-région est écumée de groupes armés et forces négatives, à la peau dure, qui menacent la paix et la stabilité de nos Etats et mettent à mal nos projets de développement et de prospérité, en dépit des efforts que les gouvernements consentent à les combattre et à les éradiquer », a-t-il relevé.

Pendant quatre jours, les experts ont abordé plusieurs questions, entre autres, la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs; le rapport administratif, financier et logistique; le rapport du comité ad hoc chargé de la révision institutionnelle y compris l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la douzième réunion du comité régional de coordination, tenue à Brazzaville le 9 octobre 2017. L'ambassadeur secrétaire exécutive adjointe par intérim de la CIRGL, qui a représenté l'ambassadeur Zachary Muburi Muita, secrétaire exécutif de cette institution, a souhaité qu'un atelier sur la définition d'une stratégie commune de lutte contre le terrorisme et le mercenariat soit organisé dans les prochains jours pour que des solutions appropriées et durables puissent être trouvées.

En outre, elle a salué le travail accompli par les experts. « Le partage d'informations leur ont permis d'avoir une compréhension commune et une meilleure lisibilité des actions néfastes qui se produisent dans notre région; ceci afin de mieux prévenir et combattre efficacement les mouvements des forces négatives et des groupes terroristes », a-t-elle signifié.

Rude Ngoma, stagiaire

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les onze établissements bientôt interconnectés à internet haut débit

Sept sites ont été inspectés le 12 juillet par le ministre de l'Enseignement supérieur et son homologue des Postes, télécommunications et de l'économie numérique. Ils se sont accordés, au regard de l'état d'avancement du projet, de son lancement effectif d'ici à la prochaine rentrée académique.

Connecter les onze établissements de l'université Marien-Ngouabi à internet haut débit et les interconnecter est l'objectif de l'initiative financée à hauteur de 250 millions de FCFA, dans le cadre de la première phase du projet Central African Backbone (Cab-Congo).

La visite des installations par les membres du gouvernement, les conseillers du président de la République et du Premier ministre ainsi que les responsables de cette université a permis de se rendre compte de l'état d'avancement du projet. Sa finalisation permettra à trente-trois mille étudiants, aux personnels académique et administratif de l'université de rendre l'enseignement supérieur plus compétitif.

« Ce projet apporte la modernité et permettra à l'ensemble de l'université d'accéder à internet de haute qualité. Nous sommes heureux d'en être bénéficiaires car la modernisation de l'enseignement supérieur n'est pas une option, mais un chemin qui s'impose à nous. C'est dans ce sens que nous avons conçu le projet Tic'Sup, celui de numérisation de l'enseignement supérieur », a souligné Jean Bruno

Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur.

Des tests satisfaisants

Ce projet vise, selon lui, à faciliter les conditions des usagers de l'enseignement supérieur en mettant en place un bouquet de services numériques pour développer la pédagogie numérique. Il se réalise grâce au partenariat technique de l'opérateur public Congo Télécom et la société Burotop pour le raccordement des sites à la

« Ce projet apporte la modernité et permettra à l'ensemble de l'université d'accéder à internet de haute qualité. Nous sommes heureux d'en être bénéficiaires car la modernisation de l'enseignement supérieur n'est pas une option, mais un chemin qui s'impose à nous. C'est dans ce sens que nous avons conçu le projet Tic'Sup, celui de numérisation de l'enseignement supérieur »

fibres optiques et l'interconnexion des sites ainsi que l'installation du Wifi sur les campus. Routers, switches, stabilisateurs, serveurs, point d'accès Wifi outdoors et indoor, baies de stockage et panneaux de brassage constituent, entre autres, le matériel technique disposé dans chaque établissement.

Les tests réalisés donnent déjà des résultats satisfaisants bien qu'il reste quelques ajustements et le transfert effectif de la responsabilité des équipements à l'université Marien-Ngouabi. Le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a instruit les partenaires techniques de tout mettre en œuvre pour que d'ici à début août, le projet soit effectif.

« La révolution digitale est là, le gouvernement est non seulement en train de désenclaver notre pays en infrastructures large bande mais aussi de tout faire pour que le maximum de Congolais, d'une manière générale, et les étudiants en particulier accèdent aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous avons les compétences et les ressources pour implémenter cet écosystème dans notre pays », a-t-il soutenu.

Quentin Loubou
et Rude Ngoma (stagiaire)

PARTENARIAT MINISTÈRE DE LA JEUNESSE-ASSOCIATIONS

Destinée Hermella Doukaga propose de jeter les bases d'un nouveau départ

Actualiser le fichier, définir de nouvelles normes de collaboration avec à la clé la signature d'un nouveau protocole d'accord sont parmi les objectifs que le ministre de tutelle s'est assignés et qui doivent désormais sous-tendre les relations avec les mouvements de jeunesse.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a expliqué la nature de la collaboration que son ministère voudrait entretenir avec les associations et mouvement de jeunesse au cours d'une rencontre citoyenne qui a eu lieu, le 12 juillet, dans la salle de conférence Complexe Révolution-Gampo-Olilou (dans le cinquième arrondissement Ouenzé) avec les responsables de ces associations.

L'objectif fondamental était d'échanger avec eux sur les perspectives pour combler d'éventuels manquements relevés dans ce secteur. Et devant son auditoire, Destinée Hermella Doukaga a présenté l'intérêt des faits énoncés au cours de cet échange.

Sa communication a été centrée sur le toilettage du fichier des associations et mouvements de jeunesse qui collaboraient avec son département. La ministre a indiqué que le projet d'un accord avec les associations avait été proposé par le passé mais, le constat fait au bout de deux ans de partenariat n'est pas tout à fait élogieux. Pour la tutelle, la pratique sur le terrain de ces associations a montré une prépondérance de la vision mercantiliste.

La ministre de la Jeunesse s'est également appesantie sur les conditions que la loi a prévues. « Pour les associations qui voudront bien adhérer à ce protocole, nous allons leur délivrer une attestation. Nous allons actualiser notre fichier, définir les nouvelles normes de collaboration avec la signature d'un protocole d'accord », a-t-elle annoncé. Et d'ajouter : « Par ailleurs, les associations qui n'accepteront pas notre nouvelle collaboration sont libres de continuer à exister et à poursuivre leurs activités; toutefois, lorsque le ministère de la Jeunesse aura la possibilité d'accompagner les associations, il le fera en fonction de son nouveau fichier... ».

Notons que cette rencontre citoyenne s'est déroulée en présence de l'administrateur maire de Ouenzé, Marcel Ganongo. Dans le mot de bienvenue qu'il a lu à cette occasion, il a déclaré : « Le rayonnement de notre société ne peut se faire qu'à travers une bonne politique d'encadrement de la jeunesse dans tous les compartiments ».

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

La France annonce la signature de plusieurs conventions avec le Congo

À la faveur d'un dîner offert en sa résidence pour célébrer la fête nationale française, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, est revenu sur le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, tout en mentionnant les étapes qui permettront au Congo de surmonter les difficultés auxquelles il est confronté actuellement.

En présence des membres du gouvernement conduits par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, des diplomates accrédités au Congo, des dirigeants des partis politiques et autres invités, Bertrand Cochery s'est dit d'abord satisfait des relations d'amitié et de coopération entre la France et le Congo.

Si la cérémonie est apparue comme la simple satisfaction d'une tradition datant de plusieurs années, la célébration de la fête du 14 juillet à Brazzaville a permis à l'ambassadeur de France de revenir sur diverses questions aussi variées que l'économie et les entreprises, l'avenir de la jeunesse congolaise, l'éducation, la paix et la sécurité, etc.

Dans la foulée, il a annoncé la signature bientôt avec le ministère des Finances de trois conventions « importantes », notamment sur la relance de la filière agricole, le paysage Forêt Nord-Congo et la protection sociale pour un montant total d'engagements de près de vingt-cinq millions d'euros. La quatrième convention, conjointement avec l'Union européenne, concernera l'aménagement du Port autonome de Pointe-Noire, pour un montant total de cent millions d'euros dont trente millions en délégation de Bruxelles.

« La France reste aux côtés du Congo pour l'aider à surmonter les difficultés, pour l'épauler dans la mise en œuvre de réformes nécessaires, pour l'encourager dans la résolution des tensions intérieures et pour contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'actrices et d'acteurs indispensables à la construction de l'avenir du pays », a assuré le diplomate fran-

çais. Son pays, a-t-il dit, n'a cessé



Bertrand Cochery délivrant son message (Adiac)

« d'être à l'œuvre pour que la relation bilatérale reprenne un cours plus fluide ».

Différentes étapes pour surmonter la crise...

S'agissant des différentes étapes qui permettront au Congo de surmonter les difficultés actuelles, Bertrand Cochery a cité la conclusion des négociations avec le Fonds monétaire international. Sur le plan politique, il a parlé de l'aboutissement du processus de retour à la paix dans le département du Pool, conformément à l'accord du 23 décembre dernier. « Nous saluons à leur juste valeur les récentes décisions de justice qui ont conduit à la remise en liberté de quelques ninjas, étant entendu que seul le règlement du statut judiciaire du pasteur Ntoumi permettra de s'engager avec les Nations unies dans la mise en œuvre d'un cadre de désarmement-démobilisation-réinsertion ». Sur le chapitre de l'économie et des entreprises, l'ambassadeur a rappelé ses

différentes interventions pour attirer l'attention du gouvernement « sur les menaces que les actes de mauvaise gouvernance, les contrôles et contentieux abusifs, font peser sur l'avenir du tissu économique du pays et sur l'emploi ». Ces dérives, a-t-il poursuivi,

« nuisent à l'attractivité du pays, du moins pour ceux qui ont une certaine éthique de l'entreprise, des affaires et de la responsabilité sociale et environnementale ».

À cet égard, Bertrand Cochery a remercié ceux qui, dans l'entourage du chef de l'Etat ou du Premier ministre, ont permis « de résoudre des situations difficiles ». Précisant qu'« il reste beaucoup à faire ». Mais il se dit « confiant dans la volonté de ceux qui s'inscrivent dans l'esprit du discours du 30 décembre 2017 du président Denis Sassou N'Guesso ».

Auprès des chefs d'entreprise français, le diplomate a réitéré son engagement et celui de ses services « pour la défense de leurs intérêts ». Il reste persuadé que les entreprises françaises, par leur savoir-faire, leur expérience, leur expertise, sont un atout déterminant pour la diversification de l'économie et pour l'éclosion d'une nouvelle génération de femmes et d'hommes entrepreneurs au Congo. Pour l'am-

bassadeur, « il n'est d'amitié sincère qui n'exige de vigilance et de persévérance. Cette persévérance se manifeste par la continuité de nos appuis dont certaines réalisations récentes ont apporté la plus belle preuve ». En premier, il a parlé

du « chef d'œuvre » que constitue la route de la corniche inaugurée le 15 juin dernier. Au titre des enjeux de l'environnement, il a cité la signature récente de la convention sur la facilité Adapt'Action, qui permettra « de renforcer les capacités du ministère du Tourisme et de l'environnement, y compris pour le pilotage du Fonds bleu pour le bassin du Congo ».

Construire l'avenir du Congo par sa jeunesse...

« Construire l'avenir du Congo par sa jeunesse et pour sa jeunesse, c'est cela aussi le sens de la fraternité », a estimé l'ambassadeur, indiquant que l'action en faveur de la jeunesse sera « le fil conducteur de l'engagement de la France pour l'année à venir et au-delà ».

« La jeunesse congolaise a les mêmes aspirations et nourrit les mêmes rêves et les mêmes espoirs que celles des autres, parce qu'elle est confrontée aux mêmes défis, parce qu'elle vit dans le même présent. Le

moment est venu de faire fond sur ce travail, pour que cette génération consciente devienne une génération confiante », a-t-il martelé.

De par sa force, son âge et sa fougue, on dit de la jeunesse qu'elle est l'avenir, l'espoir pour la communauté. Dans ce cadre, Bertrand Cochery estime qu'il faut agir dans quatre directions complémentaires : l'éducation, l'entreprise, la solidarité ainsi que les initiatives de terrain et la culture.

Pour cette fête du 14 juillet, fête nationale de la France, l'ambassadeur a appelé au rassemblement dont son pays, l'Europe et l'Afrique en ont besoin. « Dans un monde de rupture, de conflits et de naufrages, il est plus que jamais nécessaire de nous rassembler dans ce que porte d'universel la devise de la République : liberté, égalité, fraternité », a-t-il exhorté. Face au drame sur la Méditerranée et la tragique situation des migrants, il en a appelé à la solidarité de tous, déclarant que « l'Europe ne peut être qu'une Europe des solidarités. Sur son territoire comme à l'extérieur de ses frontières, et en premier lieu sur le continent africain ».

Parlant de l'Afrique, l'ambassadeur pense qu'elle est « le continent sans lequel aucun des problèmes cruciaux de notre temps ne trouvera d'issue qu'il s'agisse de la paix, de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme, du développement, de l'avenir de la jeunesse, du sens de notre siècle et de son humanité ». Ajoutant : « Notre horizon, à nous Européens et Français, je le dis avec conviction, c'est l'Afrique, et ici, le Congo ».

L'actualité oblige, l'ambassadeur n'a pas manqué d'évoquer le Mondial de football en Russie avec l'équipe de France, championne du monde, une équipe qui, d'après lui est au-delà « des différences fondées sur la couleur de peau ou sur de prétendues classifications raciales ».

Avant de clore son propos, l'ambassadeur a rendu hommage à Henry Ouaboussou, maître d'hôtel à la Case de Gaulle, décédé en juin dernier.

Yvette Reine Nzaba

ELIMINATOIRES CAN U-20

Le Congo tenu en échec par le Sénégal

Les Diables rouges ont été accrochés, le 13 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat 2-2, par les Lionceaux de la Teranga, en match aller du dernier tour des éliminatoires de la compétition qui se jouera au Niger en 2019.

Les Congolais sont désormais dans une situation très inconfortable qui les oblige à gagner à tout prix, le 20 juillet à Dakar, s'ils veulent se qualifier. Seul un match nul avec plus de deux buts peut leur permettre d'atteindre cet objectif. Il est donc question pour eux de revoir au plus vite leur copie s'ils veulent vraiment frapper un grand coup.

Le match aller disputé à Brazzaville a permis à chacun d'évaluer les forces et les faiblesses de l'autre. C'est, d'ailleurs, sur cet aspect que la différence se fera au match retour. Chez les Diables rouges, il y a beaucoup de regrets à nourrir. Le premier est celui d'avoir encaissé deux buts sur leurs propres installations. Ce qui pourrait fausser les calculs. Et pourtant, ils avaient parfaitement bien lancé les débats grâce à l'efficacité de Prestige Mboundou, bien lancé

par Tomandzoto à la 6^e mn pour le premier but congolais. A part ce but, ce joueur des Diables noirs est complètement passé à côté de son match, manquant tous ses gestes techniques. Même quand le Sénégal était dans le doute, les Diables rouges n'ont pas su en profiter. Mignon Etou Mbon a perdu la balle



Prestige Mboundou obligeant le gardien sénégalais à détourner le ballon dans ses propres filets pour le premier but congolais/Adiac

du break à la 18^e mn. Bien servi au point de penalty par Beni Makouana, le joueur de l'As Otoho n'a pas pu cadrer sa frappe passée malheureusement au dessus de la barre transversale. Cet énorme raté a remis le Sénégal dans le coup.

C'est sur une balle arrêtée que le plus percutant des Sénégalais, Amadou Sagna, va punir la défense congolaise de son mauvais alignement pour rétablir l'équilibre à la 24^e mn. Les Lionceaux de la Teranga qui

ont fait une bonne seconde mi-temps seront récompensés sur une reprise de la tête de Youssouph Mamadou Badji. Perrauld Ndinga, le portier congolais, est coupable sur le coup. Il n'a pas su utiliser sa taille pour intervenir sur le centre dans les 5m 50. Heureusement pour lui, les joueurs congolais ont chèrement vendu leur peau. Dans la foulée, le gardien sénégalais a dû s'employer à deux reprises pour éviter une égalisation. Mais il ne pouvait rien sur l'action menée par un Beni Makouana et conclue de la belle manière par Borel Tomandzoto, à la 84^e mn. Deux buts partout, c'est le score final. Les deux équipes vont être départagées à Dakar, le 20 Juillet. A qui reviendra le ticket de la qualification ? La parole est aux sélectionneurs.

« C'est la victoire qui nous intéressait. On ne peut pas être satisfait d'un match où on se fait égaliser dans les dernières minutes. Je pense qu'on avait largement les moyens de la gagner. Malheureu-

sement on a trop reculé. Il faut continuer à travailler pour qu'ils puissent progresser. Si on a les ambitions de gagner à l'extérieur; à domicile, il faut tout faire pour se qualifier devant une belle équipe du Congo. On n'avait pas beaucoup d'informations sur elle. Maintenant on a joué chez elle, on connaît ses capacités », a expliqué Youssouph Dabo, l'entraîneur du Sénégal. Et Valdo Candido, le sélectionneur du Congo, de déclarer : « C'était un match fou. Un bon match face à une belle équipe de football. Mais si Mignon avait marqué, ce match aurait tourné à notre avantage. Le match retour reste ouvert avec ce score de 2-2. Nous irons à Dakar pour gagner. J'ai encore cinq jours pour bien travailler. Je pense que c'est possible de gagner au Sénégal. Nous devons rester concentrés avec la tête sur les épaules puisqu'avant, je ne connaissais pas l'équipe du Sénégal ».

James Golden Eloué

ECONOMIE NATIONALE

Une nette amélioration de la croissance de 1,9% du PIB

L'augmentation à la fois de la production et des cours du baril du pétrole (+ 12,3%) explique la légère embellie économique constatée.

Le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) en termes réels de la République du Congo pourrait rebondir à 1,9% cette année, contre -2,6% en 2017. En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation mesuré en rythme annualisé pourrait nettement progresser avec 1,6%, contre 0,5% l'année précédente. Cela est dû au frémissement de la demande intérieure couplée à une remontée de l'inflation importée. Cette courbe demeure en deçà de la norme de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui est de 3%.

Les deux réunions du comité monétaire et financier national puis du Conseil national de crédit qui se sont tenues le 12 juillet à Brazzaville, sous la présidence du ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, ont noté un excédent budgétaire base engagements et hors dons de 5,6% du PIB, par rapport au déficit de 5,7 % enregistré en 2017. La masse monétaire pourrait aussi augmenter de 4,8% durant l'année, traduisant la progression du crédit intérieur de 7,6%, en dépit d'une baisse des avoirs extérieurs de 28,2%. « Il ressort des deux réunions d'aujourd'hui que l'économie congolaise est sur la voie de redressement après la période de récession qu'elle a traversée en 2017. Globalement, la croissance cette année est de 1,9%, après les -2,6% de l'année 2017 », a indiqué Michel Dzombala, directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Il s'est, par ailleurs, réjoui des réformes et financements du système bancaire national.

Le nouveau dispositif qui comprend un ensemble d'outils a permis, selon Michel Dzombala, à la BEAC de mettre de la liquidité à la disposition des banques locales. Les établissements bancaires sont restés résilients en dépit de la dégradation des caisses de ratios et une montée « inquiétante » des créances en souffrance liées aux impayés.

La Banque centrale a, semble-il, modernisé son dispositif d'intervention passant d'un système d'appel d'offres fixe à un nouveau système d'appel d'offres multiples qui permet désormais d'avoir plus accès à de la liquidité contrairement aux activités antérieures. Les résultats de ce dispositif communautaire augurent un avenir prometteur. « Les interventions de la banque centrale feront qu'aucun établissement bancaire national ne puisse tomber. Pour relancer définitivement l'économie congolaise, il va falloir d'abord que les banques financent pour permettre ensuite à la BEAC de les refinancer », a martelé Michel Dzombala.

Fiacre Kombo

PND 2018-2022

Le gouvernement et les Nations unies s'accordent sur les axes d'intervention prioritaires

Les deux parties ont harmonisé leurs vues sur le sujet au terme d'un échange qu'elles ont eu le 12 juillet, à Brazzaville.



Ingrid Olga Ebouka Babackas (au centre) s'entretenant avec les agences du système des Nations unies/Photo Adiac

La réunion entre la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka Babackas,

avec les agences du système des Nations unies au Congo, fait suite à l'adoption, il y a peu par le gouvernement, du nouveau Plan national de développement (PND) 2018-2022.

A travers cette rencontre, le gouvernement a voulu avoir la meilleure compréhension de ce document stratégique par ses partenaires, mais aussi se faire une idée précise des axes d'intervention ou des projets phares que les Nations unies ont inscrits dans l'exécution de ce plan de développement.

A l'issue de cet échange tenu à huis clos, la ministre du Plan et de la statistique s'est dit satisfaite des axes prioritaires retenus par les Nations unies, sans pour autant les énumérer. « Nous voudrions comprendre comment le système des Nations unies va accompagner le Congo à atteindre les différents objectifs qui sont fixés à l'intérieur de PND, qui est aussi une contextualisation des ODD. C'est-à-dire l'agenda 2030 des Nations unies, que nous avons transposé dans notre cadre programmatique des actions du gouvernement pour les cinq années à venir », a souligné la ministre du Plan, Ingrid Olga Ebouka Babackas. Ce nouveau PND, a souligné pour sa part le

coordonnateur des agences du système des Nations unies au Congo, Antony Ohemeg Boamah, intègre également les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), que le Congo s'attelle à mettre en œuvre à court terme, lesquels font partie de l'agenda 2030 des Nations unies.

« Le Congo vient d'adopter son Plan national de développement, en tant que système des Nations unies, nous accompagnons sa mise en œuvre. Les pays membres des Nations unies ont adopté les ODD, le PND du Congo reflète ses objectifs, en fonction des ressources que nous disposons, nous allons soutenir sa mise en œuvre effective afin d'aider le Congo à atteindre ses ODD », a précisé Antony Ohemeg Boamah.

Les ODD visent, entre autres, à éliminer la pauvreté et la faim, en assurant une politique alimentaire fiable à travers la promotion de l'agriculture durable, la bonne santé et la promotion du bien-être pour tous. A cela s'ajoute la volonté d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité; de promouvoir les possibilités d'apprentissage ainsi que de garantir l'égalité des sexes.

Firmin Oyé

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

REPUBLIQUE DU CONGO

CABINET

Unité*Travail*Progrès

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES CEUVRES UNIVERSITAIRES

DIRECTION DES BOURSES ET DES CEUVRES UNIVERSITAIRES

SERVICE DES BOURSES

N° _____MES/DGASOU/DBOUSBCAB-17

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA CAMPAGNE DE BOURSES NATIONALES.

SESSION 2017- 2018 :

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur informe le grand public, particulièrement les étudiants, de la tenue de la campagne nationale des bourses, session 2017-2018, du 11 juillet au 30 août 2018.

Il est demandé aux étudiants au Congo et ceux, dispersés à travers le monde de procéder au dépôt de leurs dossiers de candidature à la bourse nationale.

Pour les établissements de l'université Marien NGOUABI, les dossiers sont déposés dans les scolarités desdits établissements, de même que pour les établissements privés d'Enseignement Supérieur, le dépôt des dossiers s'effectue dans leurs scolarités.

Date limite de dépôt des dossiers le 30 juillet 2018.

Pour plus d'informations, se rapprocher de la Direction des bourses et des œuvres universitaires(DBOU) située dans l'enceinte de la Direction Générale des Affaires Sociales et des Œuvres Universitaires (DGASOU), au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Adresse : 5, rue Lucien Fourneau, Baongo/Brazzaville. RC

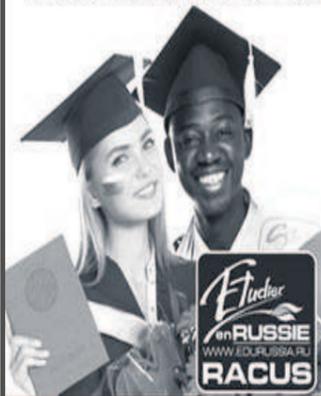
Email : www.boursesdecooperation.org ou cg

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2018

La Conseillère à la Communication

Mylla Micheline ITOUA

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invite à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

ÉLECTION À LA FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo prend conseil auprès du président Denis Sassou N'Guesso

Candidate au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la ministre des Affaires étrangères du Rwanda a été reçue, le 13 juillet à Brazzaville, par le chef de l'Etat congolais.

« Le Rwanda a tenu à ce que je vienne voir le président de la République du Congo, pour le remercier, au nom de son frère le président Paul Kagame, juste après le sommet de Nouakchott, en Mauritanie, où la candidature rwandaise, en mon nom, a été endossée par les chefs d'Etat de l'Union africaine », a déclaré la ministre Louise Mushikiwabo.

Le sommet de la Francophonie aura lieu en octobre, en Arménie. Il donnera l'occasion aux chefs d'Etat d'élire le successeur



Le président Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Louise Mushikiwabo (DR)

« Le Rwanda a tenu à ce que je vienne voir le président de la République du Congo, pour le remercier, au nom de son frère le président Paul Kagame, juste après le sommet de Nouakchott, en Mauritanie, où la candidature rwandaise, en mon nom, a été endossée par les chefs d'Etat de l'Union africaine »

de Mikaëlle Jean, secrétaire générale de l'organisation depuis novembre 2014.

La ministre rwandaise des Affaires étrangères a indiqué que le président Sassou N'Guesso l'a exhortée, une fois élue à la tête de l'OIF, à améliorer la visibilité de l'Afrique au sein de cette organisation.

« L'Afrique est aujourd'hui le cœur de la Francophonie. Nos pays ont réalisé beaucoup d'investissements depuis plu-

sieurs années dans l'éducation, la culture francophone. L'Afrique peut encore apporter quelque chose à cette organisation », a-t-elle dit.

Après la capitale congolaise, Louise Mushikiwabo devrait se rendre à Dakar, au Sénégal, dans le cadre de sa tournée au sein des pays membres de l'OIF.

Entretien avec le président de la commission de la Cémac. Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais a échangé avec le pré-

sident de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

lement une conjoncture économique délicate, due à la chute des cours de baril de pétrole sur le marché mondial.

Daniel Ona Ondo a insisté sur l'unité de la communauté avant d'inviter les pays membres à diversifier leurs économies qui sont tributaires de l'ornière pétrolière. « Nos économies, dépendantes d'une seule ressource, il est évident que quand celle-ci a des problèmes au niveau international, nous avons la situation que nous vivons aujourd'hui », a-t-il renchéri.

Le président de la commission de la Cémac a, en outre, informé que le programme de réformes économiques et financières s'exécute dans de bonnes conditions. Adopté par les chefs d'Etat de la communauté, ce programme concerne, entre autres, les ajustements budgétaires, monétaires et structurels.

Daniel Ona Ondo a aussi salué les efforts déployés par les Etats membres en vue de la conclusion d'un programme économique soutenu par le Fonds monétaire international (FMI). Il a notamment évoqué le cas de la République du Congo dont le dossier sera examiné au prochain conseil d'administration du FMI.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Que font les Sud-Soudanais?

Sept années d'indépendance dont cinq d'une guerre civile meurtrière toujours en cours, le Soudan du Sud ne s'avoue pas vaincu par les atrocités du conflit. Il n'est pas pressé de conclure la paix. Ses dirigeants ne regardent pas autour d'eux pour voir que leurs voisins mettent tout en œuvre pour engager leurs peuples sur la voie du développement. Ils ne voient pas se nouer ce rapprochement inattendu mais spectaculaire entre l'Ethiopie, leur grand voisin de l'est, et l'Erythrée à l'extrême est de la Corne de l'Afrique. Ennemis de vingt ans, Addis-Abeba et Asmara célèbrent ces jours-ci leur lune de miel à la grande satisfaction de leurs peuples et de la communauté internationale. Ce dénouement ne peut-il pas inspirer le président Salva Kiir et son rival, l'ex-vice-président, Riek Machar ?

Depuis l'éclatement de la guerre civile au Soudan du Sud, en 2013, après seulement deux ans l'indépendance, toutes les médiations ont échoué. Qu'elles aient été conduites par l'Union africaine, directement, ou par les instances sous-régionales (le cas de l'Autorité intergouvernementale pour le développement -Igad), la finalité reste la même : les protagonistes du conflit répondent présents aux invitations des médiateurs, concluent une série de cessez-le-feu, dont un accord de paix, le 26 août 2015, mais se relancent aussitôt dans la guerre. L'image montrant le chef de l'Etat, coiffé de son sombrero à large bord, et son ancien adjoint, large sourire, se serrer la main, a fait le tour du monde. Mais elle semble la preuve de l'échec en politique.

Derrière cette avalanche de cessez-le-feu sans suite au Soudan

du Sud se cache pourtant une réalité effroyable : un peuple qui aspirait enfin à vivre en paix à l'issue d'un processus de libération forgé dans la douleur pendant des décennies, est pris au piège par ses propres gouvernants. Ceux-là même qui s'étaient présentés, le 9 juillet 2011, jour de l'indépendance, comme les héritiers d'un combat commun, duquel chacun était en droit d'attendre protection et prospérité. Le cauchemar d'enfants tués par les armes à feu et la famine, d'habitations incendiées ; d'hommes et de femmes massacrés pour leur appartenance ethnique, de bien d'autres contraintes à l'errance ne fait-il donc que commencer ? N'a-t-il pas duré trop longtemps ?

A l'occasion d'une énième promesse de paix faite, le 7 juillet à Kampala, en Ouganda, les belligérants sud-soudanais se

sont mis d'accord sur un nouveau partage du pouvoir. Dans ce cadre, Riek Machar redeviendrait vice-président, fonction qu'il avait perdue il y a cinq ans, et qui explique en grande partie le malheur que vit le plus jeune Etat du monde. A l'époque, le président de la République, Salva Kiir, l'accusait de vouloir le renverser. En attendant que cet arrangement avec l'opposition armée s'applique, le parlement a voté le prolongement du mandat du président Kiir jusqu'en 2021. Une façon pour le chef de l'Etat de se manager un rapport de force en sa faveur et continuer à peser sur le pénible processus de sortie de crise. Cela veut peut-être aussi dire que la population sud-soudanaise doit encore suivre un long chemin de croix avant d'espérer de ses dirigeants un tout petit répit.

Gankama N'Siah

JUSTICE

Henri Bouka invite les avocats au respect des règles professionnelles

Le premier président de la Cour suprême a lancé son appel, le 13 juillet, après un entretien avec les avocats du barreau de Brazzaville.

Le travail en synergie, le respect des normes juridiques, les difficultés professionnelles et la complémentarité dans le travail ont été, entre autres, les points abordés lors des échanges.

Henri Bouka a utilisé les mots qui convenaient pour rappeler aux avocats et également aux magistrats le travail qui est le leur. Reconnaisant les liens qui existent entre le travail d'avocat et celui du magistrat, le premier président de la Cour suprême a avoué que sans les avocats, la plus haute juridiction du Congo ne devrait pas exister.

Cela se justifie, selon lui, par le

fait que la Cour suprême assure l'unité du droit et doit, à cet effet, privilégier le dialogue entre ses acteurs. Ce dialogue doit être synonyme de la présence régulière des avocats aux audiences de la Cour et du suivi des dossiers des clients, a déclaré Henri Bouka.

« Des avocats qui se désintéressent des activités de la Cour cesseraient d'être ces hommes et ces femmes qui travaillent pour le triomphe de la justice », a-t-il estimé.

Parlant toujours des relations entre les avocats et les différents cours et tribunaux, Henri Bouka ne les voit pas comme une servi-

lité, moins encore comme de la familiarité. Il s'agit de rapports professionnels fondés sur le respect mutuel. « J'ai été parfois informé de petites choses entre les avocats et les magistrats. Sachez à cet égard que ceux qui manqueraient à leur devoir de réserve et de correction réciproque seront traduits devant la commission de discipline des magistrats, pour les magistrats. Pour les avocats, dont les cent trente membres que compte le barreau, en cas de manquements grossiers et inadmissibles envers les cours et tribunaux, je n'hésiterai pas à m'adresser au procureur général, seul compétent à saisir le conseil de discipline des avocats »

plaine des magistrats, pour les magistrats. Pour les avocats, dont les cent trente membres que compte le barreau, en cas de manquements grossiers et inadmissibles envers les cours et tribunaux, je n'hésiterai pas à m'adresser au procureur général, seul compétent à saisir le conseil de discipline des avocats », a martelé Henri Bouka.

Prenant la parole au nom des avocats, le premier bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me François Quenum, a plaidé pour un respect réciproque entre les magistrats et les avocats qui, selon lui, représentent les clients ou les justiciables.

« Nous sollicitons que l'on ramène les renvois sur deux semaines car, pendant que les audiences se tiennent ici, elles se tiennent en même temps dans les juridictions périphériques. Nous constatons une sorte de mercantilisme au sein des griefs dont les avocats paient les frais. Car les taxes demandées aux avocats sont quelquefois lourdes à payer. Il y a également la lenteur dans le traitement des dossiers », a conclu Me Quenum.

Rude Ngoma, stagiaire

SANTÉ

L'Ordre de Malte France projette la poursuite de ses activités au Congo

L'association internationale développe, de 2017 à 2019, un projet d'assistance médicale et sociale au profit des peuples autochtones et des bantous, dans le département de la Likouala, au nord Congo. Au terme de celui-ci, il sera envisagé la possibilité de lancer un autre projet de 2020 à 2025, selon Barthélémy Gonella, le chef de projet de l'Ordre de Malte France.



Barthélémy Gonella

Barthélémy Gonella a expliqué que l'objectif est de continuer à soutenir la population de la Likouala, région frontalière avec la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. Hormis le volet médical, l'Ordre de Malte France développe les écoles dans la Likouala pour les enfants autochtones et des projets socioéconomiques dont celui portant sur la récolte et la commercialisation du miel.

À Brazzaville, cette association gère un dispensaire à l'église Saint Kisito, dans le premier arrondissement Makélékélé, où la population vient recevoir des soins. Ce centre de santé a déjà permis de réaliser plus de dix-huit mille actes médicaux (consultations médicales avec un médecin, soins infirmiers, dispensations des médicaments, etc.).

L'Ordre de Malte France dispose d'un programme visant à aider

la population atteinte de la lèpre et d'autres pathologies comme le pion, les infections respiratoires, le paludisme.

Barthélémy Gonella, qui possède une bonne connaissance de l'Afrique, a pris ses fonctions dans la Likouala en avril dernier, succédant ainsi à Elise Janvier. Dans la Likouala, les équipes des cliniques mobiles de l'Ordre de Malte France sont parfois confrontées à des difficultés de ravitaillement en carburant et en médicament, d'entretien des pistes surtout en saison pluvieuse. « La mission se déroule très bien. Nous entendons poursuivre nos relations avec le ministère de la Santé afin que notre partenariat puisse se développer et que nous puissions être un véritable acteur de soutien médical du gouvernement dans la Likouala », a dit Barthélémy Gonella.

Christian Brice Elion

MESSAGE DE SOUTIEN DU PARTI MAR



C'est avec consternation que le parti MAR a appris le décès ce 05 juillet 2018 du vénérable André Ongagna, secrétaire permanent du bureau politique du Parti Congolais du Travail.

Le Président national du MAR et l'ensemble de ses militants présentent leurs sincères condoléances à la grande famille du PCT en ce moment douloureux.

Que la terre lui soit légère et qu'il repose désormais dans la paix éternelle.

Fait, le 12 juillet 2018

Le Bureau politique du MAR.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/218-LCB BANK RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA CONSTRUCTION D'UNE AGENCE R+1

Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de ses structures en vue d'améliorer les conditions de travail LCB Bank, a prévu, au titre du budget Exercice 2018, de financer les Travaux relatifs à la construction d'une nouvelle agence R+1 à Brazzaville.

Les entreprises présélectionnées peuvent soumettre leurs offres suivant les conditions figurant ci-dessous.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le DAO à la Direction de la LOGISTIQUE, entre (8H et 12 H) le matin et (15 H et 17 H 00), à son siège sis Avenue Amilcar CABRAL /BRAZZAVILLE.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

A-Le volet administratif :

Constitué des copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NUI) ;
- Une copie de la patente de l'année en cours ;
- Une copie de l'attestation de non faillite
- Une copie de l'attestation de moralité fiscalité
- Une copie d'identité bancaire.

B-Le volet technique :

Composé des éléments suivants :

- L'expérience professionnelle ;

- Les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- Les références des travaux similaires déjà réalisés ;
- La liste du matériel à mobiliser ;
- La méthodologie à mettre en œuvre.

C-Le volet financier :

Constitué des prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé séparément en trois exemplaires de chaque, dont un original (devra comprendre l'offre administrative (1), l'offre technique (2), et l'offre financière (3).

L'enveloppe globale contenant ces trois offres sera fermée et devra porter la mention AVIS D'APPELS D'OFFRES; SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA CONSTRUCTION D'UNE AGENCE R+1.

L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 02 Aout 2018 à 17 H 00

À la Direction de l'Audit Interne et Inspection Générale (DAIG)

**Au siège de la LCB Bank Avenue Amilcar Cabral
BP : 2889**

**Bâtiment annexe (1er étage) 3eme porte dans
le grand couloir à droite
Brazzaville-Congo**

Un accusé de réception vous sera délivré.

Une visite collective des lieux sera organisée.

Notes

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.



65 Min
1000 FCFA / 3 Jours

30 Min
500 FCFA / 1 Jour

10 Min
200 FCFA / 1 Jour

airtel

Du nouveau avec les forfaits **MASOLO + !!!**
DES TARIFS UNIQUES POUR TOUS

Activez votre forfait **MASOLO+ 1, 3, 7 ou 30 jours** et bénéficiez des forfaits les plus stables et les plus accessibles au Congo.

N'attendez plus, composez ***121*1*2#** pour découvrir le reste de nos forfaits.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Composez ***121*1*2#**

GROGNE À LA SOPECO

Les agents réclament onze mois d'arriérés de salaires

A la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopeco), la situation devient préoccupante. Les travailleurs n'ont plus été payés depuis le mois de janvier et cumulent à ce jour onze mois d'impayés.

Les agents de la Sopeco ont exprimé leur ras-le-bol au ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, le 13 juillet à Brazzaville, lors d'une réunion convoquée d'urgence. Auparavant, ils envisageaient déjà des stratégies pour mieux se faire entendre, estimant qu'ils ne pouvaient plus continuer à supporter ce calvaire. Informé de la situation, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a décidé de les rencontrer afin de trouver ensemble une solution d'urgence.

Ainsi, de manière pédagogique, Léon Juste Ibombo a expliqué aux travailleurs de la Sopeco que le retard observé dans le paiement des salaires était imputable à la crise économique que le pays traverse



Le personnel de la Sopeco, écoutant attentivement le ministre. Photo Adiac

actuellement, la société ne pouvant plus générer les ressources financières nécessaires capables de supporter le paiement régulier des salaires.

Le ministre leur a fait savoir que la Sopeco n'avait présentement

dans ses caisses que quarante-trois millions de FCFA, alors que la masse salariale mensuelle est de cinquante-deux millions FCFA. L'argent étant insuffisant, il a suggéré que leur soit payé 82% du salaire de mois de décembre. Une

proposition qui a été rejetée en bloc. « Monsieur le ministre, nous cumulons à ce jour onze mois d'arriérés de salaires. Depuis que l'année 2018 a commencé, nous n'avons touché que le salaire de janvier. Avec nos

maigres salaires, si nous acceptons de percevoir 82% de notre revenu, cela ne nous arrangera pas. Nous refusons cette proposition et préférons attendre le paiement complet de notre salaire », ont affirmé les agents de la Sopeco, à l'issue d'un huis clos.

Face à ce refus catégorique, Léon Juste Ibombo a pris l'engagement d'obtenir, dans un bref délai, un décaissement du reliquat de dix-huit millions de FCFA afin que ce salaire soit versé en totalité au plus vite.

Reconfortés par cet engagement de leur tutelle, les 283 agents de la Sopeco n'ont nourri aucune ambition d'aller en grève. Fort de ce compromis, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique les a invités à travailler sans cesse et à imaginer des stratégies pouvant rentabiliser la société et lui donner un nouveau souffle financier.

Il en a profité pour annoncer l'ouverture imminente du bureau de poste de Mossaka, dans le département de la Cuvette.

Firmin Oyé

ÉDUCATION

Les correcteurs des examens d'Etat invités au respect de la grille de notes

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a demandé, le 13 juillet, aux enseignants retenus pour la correction des épreuves du baccalauréat d'enseignement général et du brevet d'études du premier cycle de se conformer au guide de correction validé à Brazzaville.

Anatole Collinet Makosso a lancé l'appel aux enseignants lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire atelier organisé sur le thème « Le renforcement des capacités des inspecteurs et enseignants à la correction du baccalauréat d'enseignement général et du brevet d'études du premier cycle, session de juin 2018 ».



Les examinateurs et inspecteurs lors de la cérémonie d'ouverture (Adiac)

Cet atelier qui se déroule jusqu'au 16 juillet se tient au complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou, à Ouenzé, cinquième arrondissement de la ville capitale.

Le ministre a indiqué, dans son mot d'ouverture, que l'évaluation des apprentissages n'est pas une affaire de recettes ou de solutions toutes faites. « L'évaluation sommative ou certificative ayant pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages acquis par l'élève avec l'effet de sanctionner ou de certifier le degré de maîtrise de correcteur qui doit l'assumer de façon juste et équitable de sorte que la note qu'il va porter sur la copie de l'élève reflète les acquis de celui-ci et justifie son diplôme », a-t-il déclaré.

Les examinateurs n'ont pas droit à l'erreur et n'ont pas intérêt à sacquer les enfants, a-t-il poursuivi, en ajoutant qu'ils ne doivent pas être ni trop généreux ni trop rigoureux. Mais simplement de bons correcteurs en respectant la grille de correction.

La grille de correction des examens d'Etat, indique-t-on, s'appuie sur la nouvelle structuration des sujets et la formulation efficiente des items (l'énoncé des consignes, la tâche que l'élève doit réaliser et le type de réponse attendue). Elle avait été élaborée lors de l'atelier d'évaluation des normes de correction des examens du baccalauréat et du brevet d'études du premier cycle en mars de l'année en cours, a expliqué l'inspecteur général de l'enseignement primaire et secondaire, David Boké.

Selon lui, les correcteurs de ces examens s'approprient des normes de la correction afin d'éviter tout tâtonnement et donneront exactement le reflet du travail effectué par les candidats.

Notons que les enseignants gestionnaires des classes pédagogiques bénéficieront également de ces enseignements pour leur permettre de corriger les épreuves des examens selon les règles convenues.

Lydie Gisèle Oko

NOUVELLE LOI SUR LE FONCIER

Pierre Mabiala donne des orientations fermes à ses collaborateurs

Lors d'une réunion qu'il a présidée le 14 juillet, à Brazzaville, le ministre des Affaires foncières et du domaine public a été strict à l'endroit des directeurs départementaux du cadastre et du domaine de l'Etat, les instruisant d'appliquer à la lettre les orientations contenues dans la nouvelle réglementation sur l'occupation des terres, sous peine de sanctions disciplinaires sévères.

Dans son mot introductif, Pierre Mabiala a rappelé à ses collaborateurs que la nouvelle loi portant acquisition et occupation des terres et terrains en République du Congo a été promulguée le 13 juin par le chef de l'Etat. Ce texte a été initié, a-t-il renchéri, dans le but de promouvoir la bonne gouvernance du secteur foncier dans le pays afin d'en faire une véritable niche d'opportunités capables de renflouer les caisses de l'Etat.

Aussi, le ministre des Affaires foncières s'est fait le devoir de leur expliquer, volet par volet, le contenu de ce document afin que les directeurs départementaux, principaux acteurs sur le terrain, en assimilent le contenu et soient à même de l'interpréter et l'appliquer avec professionnalisme. Abordant le fond de cette loi, Pierre Mabiala leur a fait savoir que celle-ci classe désormais les terres en quatre catégories.

Il s'agit des terres du domaine rural de l'Etat ; des terres coutumières ; des terres et terrains ainsi que des terres et terrains périurbains. Il leur a indiqué que dans la notification, les terres rurales sont immatriculées au nom de l'Etat qui en assure la gestion. Les terres coutumières, quant à elles, sont contraintes à l'authenticité par un arrêté ministériel. Le ministre a souligné que leur reconnaissance se fait par la commission nationale de reconnaissance des terres coutu-



Le ministre Pierre Mabiala

mières, assortie d'un procès verbal. En ce qui concerne le droit de propriété foncière, a-t-il poursuivi, cette loi dispose que ce droit confère au titulaire des terres la possibilité de disposer des espaces des terres ou des terrains de la manière absolue, à condition qu'il n'en fasse pas mauvais usage. Ce droit est reconnu aux personnes physiques et morales de droit privé mais ne concerne que sur le sol. Les ressources naturelles du sol et du sous-sol étant la propriété exclusive de l'Etat.

Deux catégories d'occupants des terres

Parlant des occupants des terrains, le ministre Mabiala a rappelé qu'il existe désormais deux catégories d'occupants, à savoir l'occupant foncier illégal et l'occupant foncier précaire. L'occupant illégal est celui qui dispose d'un patrimoine sans titre foncier ni précaire de propriété définitif. L'occupant foncier précaire, par contre, dispose, quant à lui, d'un titre de propriété précaire, tels que permis d'occuper, contrat de cession ou arrêté de reconnaissance des

terres coutumières. Il n'a pas de titre foncier.

Par contre, la nouvelle loi proscrit formellement toute acquisition des terres du domaine rural et coutumier par une personne étrangère établie au Congo. Seuls les ressortissants des pays qui ont autorisé aux résidents congolais d'acquérir des terres ou terrains sur leurs sols peuvent bénéficier des terres aux Congo.

Après avoir expliqué le contenu de cette loi, Pierre Mabiala a instruit ses collaborateurs à en faire large écho dans leurs zones d'intervention, surtout à l'appliquer de manière ferme. Il a promis de sanctionner, sans complaisance, tous les contrevenants.

« Nous devons assainir le domaine foncier pour attirer les investisseurs. Celui qui osera ramer à contre-courant de ces orientations sera immédiatement sanctionné, jusqu'à être emprisonné », a-t-il martelé, précisant que les occupants illégaux des terres et terrains courent aussi le même risque.

F.O.

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

**" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "**










- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

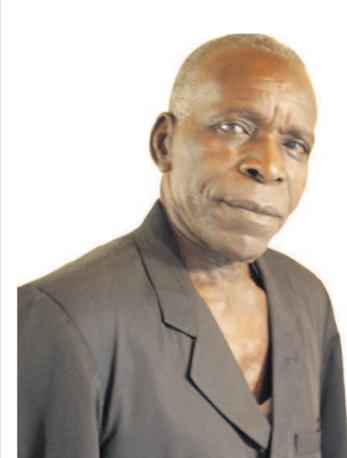
OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

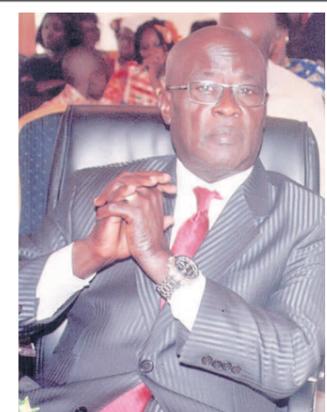
NÉCROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, journaliste rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Jean Roger Kitina Kandza, Rufine Kandza, Anasthasie Bantsima, Eva Rachelle Biayenda, informent la famille Mpandzou, amis et connaissances du décès de leur père et oncle, Joseph Kitina Kandza, survenu le lundi 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana, Talangai (Texaco-Tsiémé), sur l'avenue de l'Intendance, au marché Bamako. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Ogouchi Bernice, épouse Gatson, ses frères et sœurs et M. Ogouchi Florentin, ses frères et sœurs ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père et frère, Ogouchi Bernardin, survenu à Cotonou au Bénin le vendredi 06 /07/18. La veillée se tient à Pointe-Noire au domicile du défunt sis au quartier Songolo, avenue des dalettes vers le dépôt de ciment Forspak. Les obsèques auront lieu le samedi 21/07/18 à Ouidah au Bénin.




Ricia Bamokila, agent Dépêches de Brazzaville, les Familles Bamokila, Bouka et Vanga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-père, père, et mari, Florent Vanga Bouka, alias Ibourimabou, survenu le 6 juillet 2018 au CHU des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à Mfilou, à deux ruelles du siège de la Marie.

Le programme des obsèques se présente comme suit :
Samedi 14 juillet : levée de corps et départ pour Dolisie ;
Lundi 16 : inhumation à Dolisie.

CHAMBRE DE COMMERCE

La première journée portes ouvertes sur le numérique a réuni plusieurs entreprises

Une quarantaine d'acteurs du secteur a pris part à l'activité organisée le 13 juillet, à Pointe-Noire, sur le site d'exposition de l'institution. Celle-ci a permis la présentation des produits et services très peu connus du public.

L'activité a eu pour objectifs de promouvoir les initiatives des acteurs du numérique, faire rencontrer l'offre et la demande en la matière et permettre à ces acteurs de se connaître. De ce fait, la journée a été marquée par une exposition des produits et services numériques sur les stands mis à disposition gratuitement.

Donnant le sens de cette journée, Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, a expliqué : « Cette journée portes ouvertes est une réponse au résultat de notre veille informationnelle. En tant que Chambre de commerce, notre rôle est d'écouter les entreprises. Et lorsque nous avons écouté celles qui sont dans le numérique, nous nous sommes rendu compte qu'il y a des applications qui se font et des services qui sont proposés mais les consommateurs ne sont pas au courant ».



Une vue des stands lors de la première journée portes ouvertes sur le numérique/ Crédit photo Adiac

L'activité a été aussi marquée par des échanges entre acteurs du numérique, un aspect important devant leur permettre de créer une synergie. « Ces acteurs développent parfois la même chose. Ils peuvent se mettre en réseau et développer des initiatives d'envergure », a souligné Herbert Christian Massamba, responsable communication de la Chambre consulaire. « Nous ambitionnons demain, de créer une vraie chaîne de valeur sur le numérique », a renchéri Didier Sylvestre

Mavouenzela. Les acteurs du numérique n'ont pas caché leur satisfaction. Christian Olivier Bikouta de Congo télécom a confié : « Cette initiative de la Chambre de commerce nous a permis de faire connaître notre produit intitulé « Internet à la maison » que beaucoup de Ponténégrins ne connaissaient pas. Et ici sur place, il y a des gens qui ont été intéressés et ont souscrit des abonnements ». Otété Bolissa, responsable d'Horizon for services, s'est aussi

réjoui en ces termes : « Cette journée nous a permis de présenter notre savoir-faire. Ne sachant pas qu'il y a des structures qui proposent des solutions sur place, généralement les gens se tournent vers les solutions extérieures qui coûtent très cher et ne sont pas toujours compétentes. On a vu cela ici, on nous a vendu des logiciels qui ne sont pas adaptés à nos besoins. Grâce à cette journée, nous avons pu informer le public de la possibilité d'avoir, à travers nous,

des logiciels adaptés à leurs besoins ».

Se disant aussi satisfait de son côté, Didier Sylvestre Mavouenzela a témoigné : « Nous avons refusé du monde et avons été obligés de mettre les entreprises par deux sur certains stands. En voyant l'engouement, on peut dire que c'est une première réussie. Et je pense qu'en fonction de ce que voudront les acteurs, parce que la Chambre de commerce est à leur service, nous allons voir comment pérenniser l'activité ».

Notons qu'au cours de l'activité, Yekolab a présenté le SI-PME (Systèmes d'information pour les PME) du plan d'action du DSI Club (Club des directeurs des systèmes d'information) pour arrimer les PME à l'économie numérique. Des offres promotionnelles ont aussi été faites. Le cas de la création des sites internet one page proposée Congo Web agency. On a aussi noté la présence du Cefa de la Chambre de commerce qui a fait des diagnostics gratuits de véhicules.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

RESPECT DU DOMAINE PUBLIC

Clément Mouamba met en garde les spoliateurs du massif forestier de Hinda

Au cours d'une communication qu'il a faite le 13 juillet, à l'endroit des propriétaires terriens des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le Premier ministre, Clément Mouamba, les a exhortés à observer les lois et règlements de la République en vue de sécuriser les biens publics.

Dans son mot, le chef du gouvernement a déploré le comportement de certains propriétaires terriens et d'autres compatriotes vivant au Kouilou et à Pointe-Noire qui continuent d'occuper anarchiquement des parcelles de terrains appartenant à l'État dans le massif forestier de Hinda. Il a vivement dénoncé l'abattage d'arbres qui s'y déroule pour faire du charbon ou autre usage, sans l'accord du propriétaire qui n'est autre que l'Etat. « Défier l'autorité

publique n'est pas normal, cette fois-ci le gouvernement va passer sur les faits pour faire appliquer la loi sur l'occupation anarchique des terres au



Des propriétaires terriens suivant la communication du Premier ministre

Kouilou et à Pointe-Noire. La loi s'appliquera à tous sans exception aucune et quel que soit le rang social de chacun. Lorsque les faits sont avérés, les actes répréhensibles seront sanctionnés conformément à la loi afin que tous les délinquants répondent de leurs actes », a prévenu Clément Mouamba.

Le Premier ministre a aussi mis en garde tous ceux qui tenteront de profiter de l'application de la loi dans ce secteur pour manipuler l'opinion. « Cela sera inacceptable, il ne s'agit dans la présente situation que des intérêts de l'Etat, de ses droits qu'il faut préserver. Ainsi, aucune manipulation politicienne ne sera tolérée », a martelé Clément Mouamba.

Séverin Ibara

COLONEL JULES EBOUA

«La cohésion de la Force publique n'est pas un slogan»



Les officiers supérieurs à la table d'honneur Adiac

« Nous avons été aux côtés des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale à l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire de leur création pour montrer que la Force publique est une et indivisible. Lorsqu'une composante de la Force fête, les autres viennent en solidarité », a déclaré le directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, le colonel Jules Eboua. C'était à l'occasion d'un repas, entre frères d'armes, organisé le 14 juillet à Brazzaville. Une manière de boucler, en différé, la célébration de cet anniversaire dans un climat de cohésion et de partage.

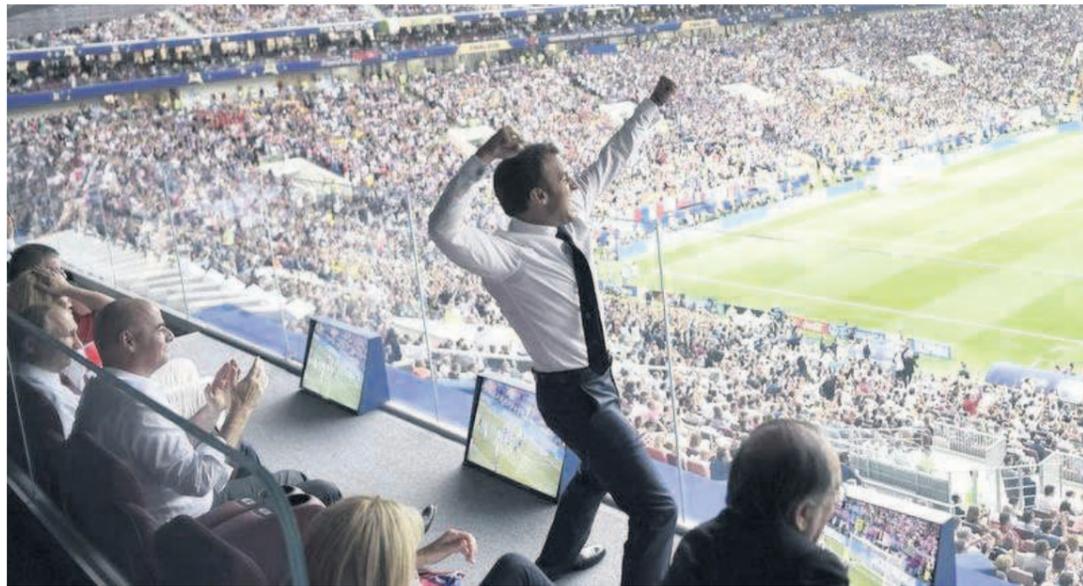
En dehors des activités directement liées au 57^e anniversaire des FAC et de la gendarmerie nationale, entre autres, le défilé, le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu, bien avant la police a également été présente aux différentes rencontres de la première édition du Championnat d'Afrique militaire dénommé "Tournoi Denis-Sassou-N'Gesso" qui s'est disputé à Brazzaville, du 11 au 19 juin. « Nous devons toujours nous mobiliser dans l'exécution des missions au sein de la Force publique, nous ne devons pas rester en marge. Que cette cohésion ne soit pas un slogan mais une réalité », a conclu le colonel Jules Eboua.

Rominique Makaya

MONDIAL RUSSIE 2018

Une deuxième étoile pour la France vingt ans après

Les Bleus ont ajouté à leur palmarès un deuxième trophée mondial en s'imposant hier face à la Croatie 4-2, à Moscou, au terme de la finale de la 21^e édition.



Emmanuel Macron a une nouvelle fois laissé de côté la tenue protocolaire. Crédit photo Twitter

L'affiche France-Croatie, finale de la Coupe du monde Russie 2018, a été la troisième confrontation entre les deux pays en compétition officielle. Les Bleus n'ont pas laissé aux Flamboyants la possibilité de prendre leur revanche. Lors du Mondial 1998, en effet, la France à domicile avait éliminé la Croatie en demi-finale grâce à un doublé de Lilian Thuram. Le 15 juillet 2018 au stade Loujniki, à Moscou, a été le jour de gloire pour les Français qui ont réédité l'exploit. Le premier pas vers la plus haute marche du podium est venu de l'attaquant croate, Mario Mandzukic, qui a ouvert le score en marquant contre son camp à la 18^e minute. Ivan Perisic a remis les deux équipes à égalité dix minutes plus tard. Antoine Griezmann

a doublé la mise sur penalty. Paul Pogba et Kylian Mbappé ont enfoncé le clou. La réduction du score par Mario Mandzukic ne lui a permis que de réaliser un doublé que le public attendait le moins.

En trois finales disputées, la France en a remporté deux, en 1998 et 2018. Elle en a perdu celle de 2006 face à l'Italie. La Croatie, par contre, était à sa première finale du Mondial, cette année en Russie.

Les individualités

Meilleur joueur : Luka Modric (Croatie)
Meilleur buteur : Harry Kane (Angleterre)
Meilleur gardien : Thibault Courtois (Belgique)
Meilleur jeune joueur : Kylian Mbappé (France)

Rominique Makaya

RÉFLEXION

A propos d'un monde qui change ...

Soyons honnêtes avec nous-mêmes : personne n'aurait imaginé, il y a près de vingt ans, lorsqu'approchait à grands pas le vingt et unième siècle de notre ère, que le monde changerait aussi vite et de façon aussi radicale. Ni les dirigeants, ni les élus, ni les observateurs, ni les scientifiques, ni les philosophes, ni les artistes, ni les simples citoyens ne pouvaient croire, imaginer que leur environnement se modifierait de façon telle qu'augurer de l'avenir immédiat ou lointain deviendrait pratiquement impossible.

Prenons trois exemples pour éclairer ce propos :

- Premier exemple : la diplomatie, c'est-à-dire les rapports entre les peuples. En deux décennies, l'univers issu des deux guerres mondiales puis de la guerre froide a volé en éclats : les Etats-Unis ont entamé un repli sur eux-mêmes qui déstabilise le camp occidental, la Russie est redevenue une puissance de premier plan qui s'emploie à reconstituer son empire, la Chine s'impose comme le premier acteur de la scène internatio-

nale, l'Europe se divise sur la question identitaire au point de mettre en péril son unité si chèrement acquise, l'Afrique et l'Amérique latine s'organisent certes lentement mais sûrement pour traiter d'égaux à égaux avec les «grands» de l'hémisphère nord. Bref, ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui et les nouveaux rapports de force entre les nations modifient de façon radicale les règles du jeu planétaire.

- Deuxième exemple : l'économie, c'est-à-dire les relations commerciales et financières entre les continents. Si le libéralisme l'a emporté progressivement sur le communisme et a imposé, au moins en apparence, l'économie dite «de marché», il a aussi généré un mouvement inverse qui ne se manifeste pas encore de façon très claire mais que l'on voit sourdre peu à peu dans le comportement des «Grands», la Chine et les Etats-Unis tout particulièrement. L'«America first» de Donald Trump et la «Nouvelle route de la soie» de Xi Jinping prouvent que le commerce, la finance, l'industrie, la recherche scientifique sont les armes principales de la lutte d'influence à laquelle

se livrent les puissants de ce monde et que ces armes sont employées clairement, sciemment par les dirigeants afin de renforcer l'influence de leur pays à l'échelle planétaire.

- Troisième exemple : la technologie, c'est-à-dire la maîtrise des moyens matériels qui domineront demain les sociétés humaines. Ayant démontré avec l'informatique, la numérisation, la transmission électronique, la biologie, les recherches sur l'homme artificiel le pouvoir que les nouvelles technologies confèrent aux nations capables de les développer, les pays riches se lancent depuis peu dans une compétition effrénée dont le développement des armes spatiales donne une idée aussi précise qu'inquiétante. Loin de tirer les leçons de ses dérives antérieures, l'homme moderne se comporte encore plus qu'hier comme un apprenti-sorcier ; il se lance dans des recherches, des expérimentations, des réalisations dont le pire sortira à plus ou moins brève échéance si la raison ne l'emporte pas très vite sur l'instinct destructeur.

Quitte à passer pour un doux rêveur,

disons, pour conclure provisoirement sur le sujet, que si l'homme moderne ne place pas au cœur de sa réflexion la préservation de son espèce et la protection de ses peuples contre les mauvais instincts ; le siècle dont nous vivons les premières décennies lui réservera de mauvaises, très mauvaises surprises. Exactement comme cela s'est produit au siècle dernier, mais avec des conséquences bien pires étant donné la puissance des moyens de destruction qui se dessinent et la volonté croissante des «grands» de dominer la communauté humaine.

Que l'on croit ou non dans l'existence d'un autre monde où nous pourrions être jugés demain, l'humanisme, la morale, le respect de l'autre, la paix mais aussi la protection de la nature et le respect de l'environnement sont les seules valeurs qui peuvent nous permettre d'éviter le pire auquel nous préparons les changements en cours dans la sphère internationale. Aujourd'hui encore plus qu'hier, science sans conscience n'est que ruine de l'âme !

Jean-Paul Pigasse